

Pôle attractivité et urbanisme durable  
Direction urbanisme et foncier  
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°DEL2024\_191**  
**SÉANCE DU 26 JUIN 2024**

**40 - SERVITUDES AU PROFIT D'ENEDIS**  
**RUE DE LORRAINE - RUE BOURBONNAIS**  
**LES ROUGES TERRES**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS envisage de réaliser des travaux qui emprunteraient les parcelles sises à :

1°/ Cherbourg-en-Cotentin, 17 et 29 rue de Lorraine cadastrées section A0 658 et 548 et 1 rue du Bourbonnais section AO 549, appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Ces travaux consistent à poser 3 canalisations souterraines ainsi que leurs accessoires. Plus précisément, ces travaux consistent à :

- établir à demeure dans une bande de 3 mètres de large, 2 câbles de Haute Tension et un câble Basse Tension en souterrain sur une longueur totale d'environ 136 mètres ainsi que ses accessoires,
- établir si besoin des bornes de repérage,
- poser sur socle un ou plusieurs coffres et/ou ses accessoires.

2°/ Cherbourg-en-Cotentin, Rue du Bourbonnais, section AO 679 , appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Ces travaux consistent à poser un câble Haute tension en souterrain ainsi que ses accessoires ;

Plus précisément, ces travaux consistent à :

- établir à demeure dans une bande de 3 mètres de large, 1 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 30 mètres ainsi que ses accessoires,
- établir si besoin des bornes de repérage,
- sans coffret.

3°/ Cherbourg-en-Cotentin, Les Rouges Terres cadastrées section 203 AE n°150, appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Ces travaux consistent à poser un câble Haute tension en souterrain ainsi que ses accessoires ;

Plus précisément, ces travaux consistent à :

- établir à demeure dans une bande de 3 mètres de large, 1 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 47 mètres ainsi que ses accessoires,
- établir si besoin des bornes de repérage,
- sans coffret.

Pour les trois servitudes ci-dessus mentionnées, la Ville autorise également les droits suivants :

- effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvent à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé qu'ENEDIS pourra confier ces travaux à la commune de Cherbourg-en-Cotentin, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur,
- utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

A cet effet, ENEDIS sollicite la commune pour la constitution des servitudes de passage en tréfonds des parcelles susvisées, pour l'implantation des canalisations et leurs accessoires, sans indemnité.

Les servitudes s'exerceront de façon permanente, pour la durée des ouvrages et sur leurs emprises afin de permettre à ENEDIS d'y accéder pour la surveillance et l'entretien du réseau électrique de distribution publique.

Trois conventions de servitude de passage et d'implantation devront être régularisées entre la SA ENEDIS la collectivité pour autoriser la constitution de ces droits réels, compatibles avec l'affectation actuelle des emprises grevées.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser la création de servitudes de passage et d'implantation au profit de la SA ENEDIS, ayant son siège social à Paris La Défense Cedex (92079), 34 place des Corolles, Tour Enedis, sur les parcelles cadastrées :

1°/ section AO 658, 548 et 549 appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin et, sises 17 et 29 rue de Lorraine et 1 rue du Bourbonnais,

2°/ section AO 679 appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin et, sise rue du Bourbonnais,

3°/ section 203 AE 150 appartenant à la commune de Cherbourg-en-Cotentin et sise Les Rouges Terres.

- accorder ces servitudes sans versement d'indemnité, à titre gratuit,
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer les conventions sous-seings privés préalables, qui prendront effet à compter de leur signature et pour la durée des ouvrages mentionnés, puis les actes authentiques à recevoir devant notaire ainsi que toutes leurs annexes,
- dire que les frais inhérents aux actes notariés seront à la charges de la SA ENEDIS, qui devra en délivrer une copie à la collectivité.

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>19h25</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<u>Pour</u> : <b>53</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	<u>Abstention</u> : <b>0</b>	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 26 juin 2024**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :  
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44  
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie -- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) – MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice  
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne  
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine  
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand  
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric  
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit  
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie  
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

### **ABSENT**

MARGUERITTE David

### **DÉPORT**

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18  
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

---

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Département :  
MANCHE

Commune :  
CHERBOURG-EN-COTENTIN

Section : AO  
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

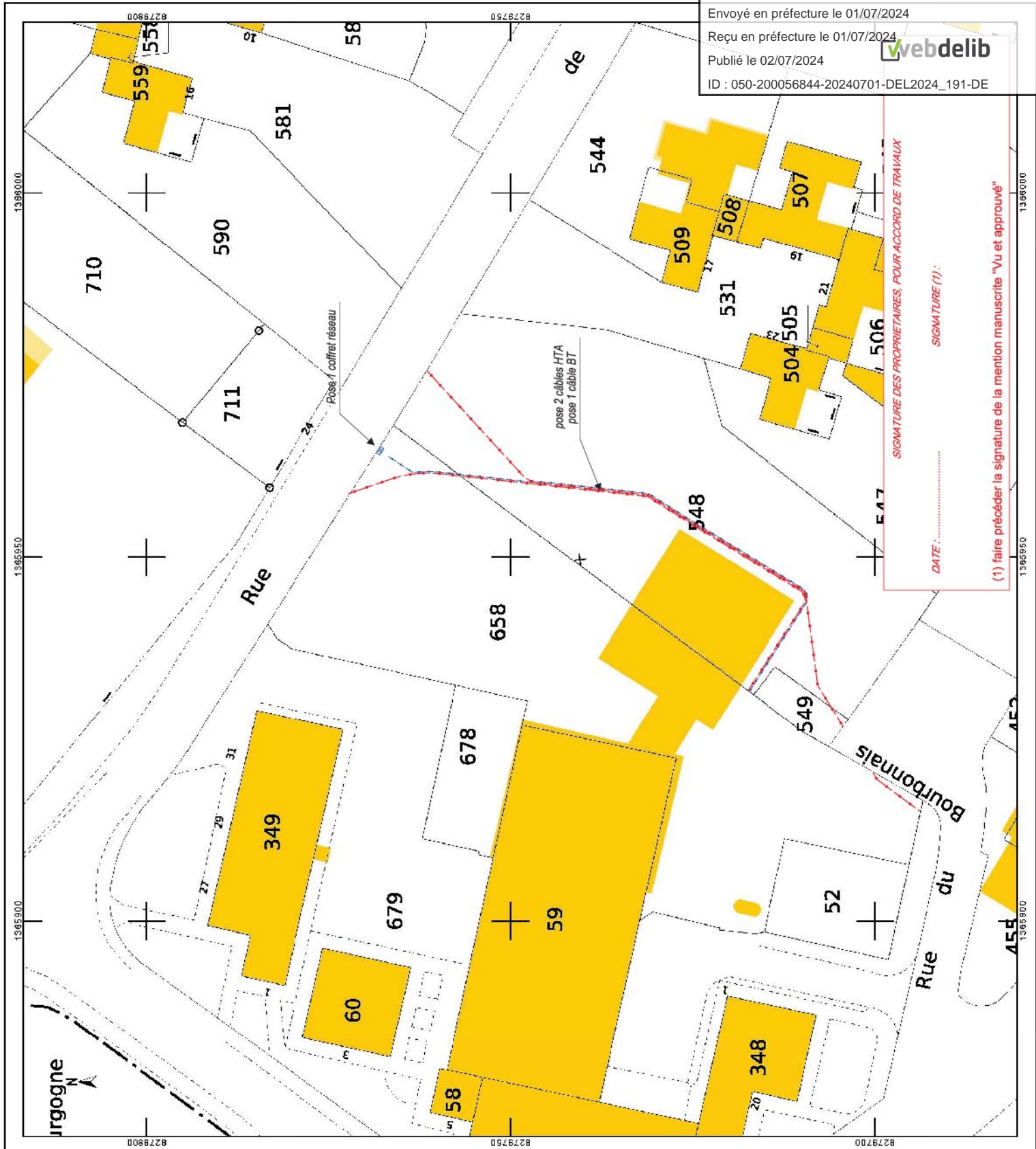
Date d'édition : 25/03/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
SERVICE DEPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER DE LA MANCHE AN IENNE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN 50308  
50308 COUTANCES CEDEX  
tél. 02 33 76 66 00 -fax  
RDV sur impôts.gouv.fr dans votre espace  
sécurisé

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics



Envoyé en préfecture le 01/07/2024  
Reçu en préfecture le 01/07/2024  
Publié le 02/07/2024  
ID : 050-200056844-20240701-DEL2024\_191-DE



SIGNATURE DES PROPRIÉTAIRES, POUR ACCORD DE TRAVAUX

DATE : ..... SIGNATURE (1) :

(1) faire précéder la signature de la mention manuscrite "Vu et approuvé"

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Département :  
MANCHE

Commune :  
CHERBOURG-EN-COTENTIN

Section : AO  
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

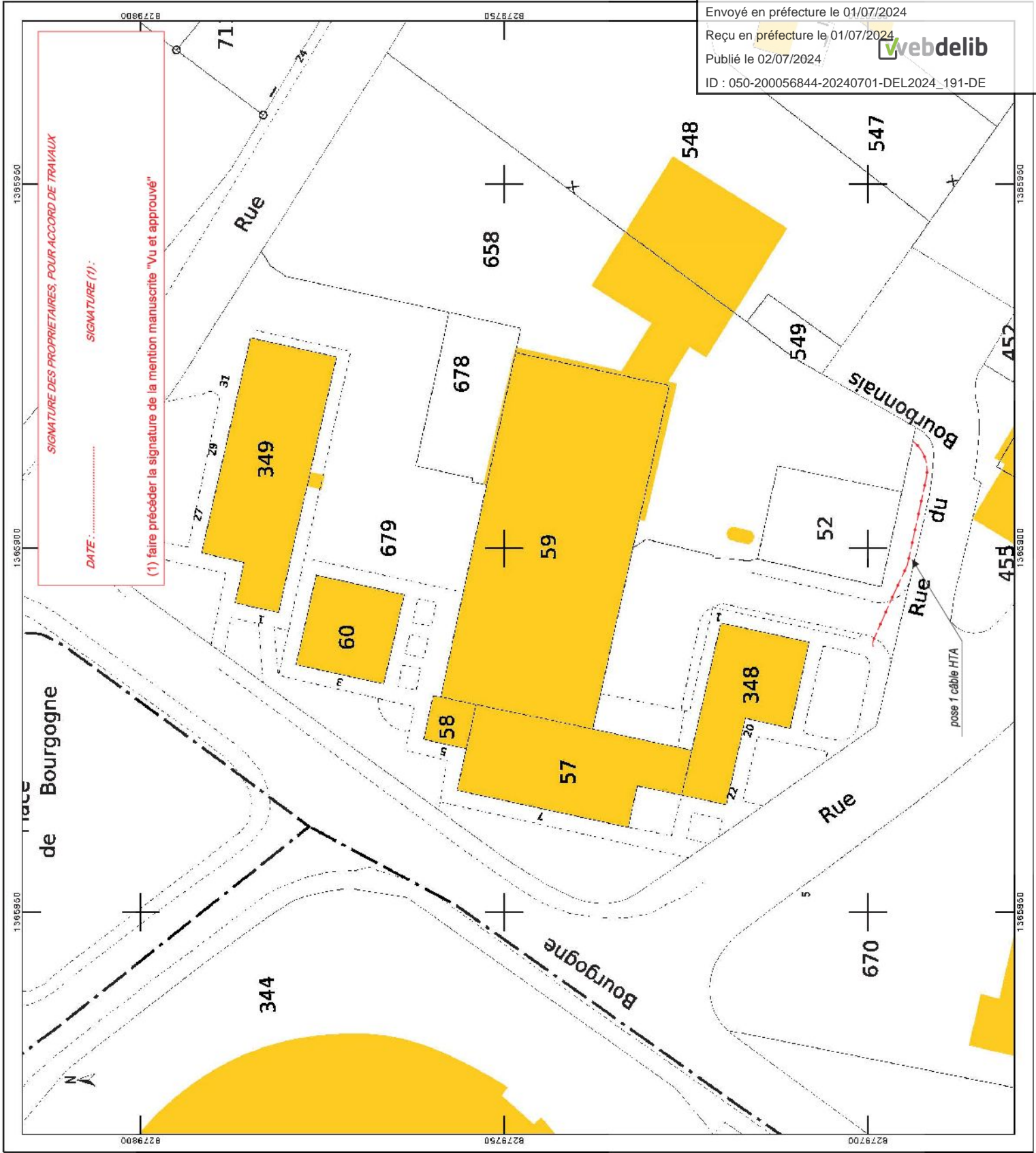
Date d'édition : 25/03/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER DE LA MANCHE ANTENNE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN 50308  
50308 COUTANCES CEDEX  
tél. 02 33 76 66 00 -fax  
RDV sur impôts.gouv.fr dans votre espace  
sécurisé

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cada.sire.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics

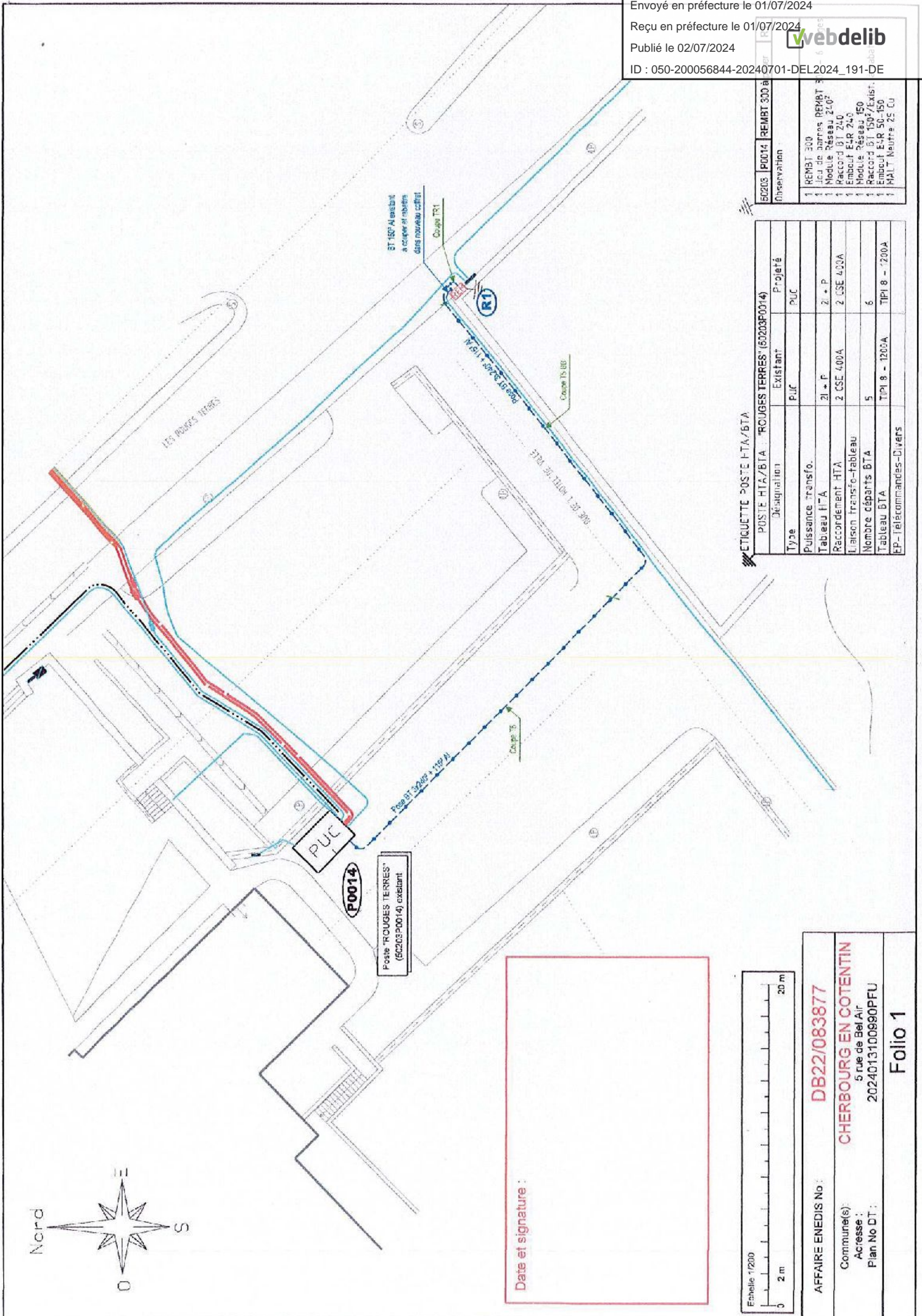


Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024

ID : 050-200056844-20240701-DEL2024\_191-DE



50203	P0014	REMBT 300 A	Observation
1	REMBT 300		
1	Jeu de bornes REMBT		
1	Module Réseau 240 <sup>2</sup>		
1	Raccord BT 240		
1	Embout EUR 240		
1	Module Réseau 150		
1	Raccord BT 150 <sup>2</sup> /Exist.		
1	Embout EUR 150		
1	MALT Neutre 95 CU		

ÉTIQUETTE POSTE HTA/BTA  
POSTE HTA/BTA "ROUGES TERRES" (50203F0014)

Type	Désignation	Existant	Projeté
		PUC	PUC
Puissance transfo.			
Tableau HTA	21 + P		21 + P
Raccordement HTA	2 CSE 400A		2 CSE 400A
Liaison transfo-tableau			
Nombre câbles HTA	5		6
Tableau BTA	TIP1 B - 1200A		TIP1 B - 1200A
EP - Télécommandes-Divers			

Poste "ROUGES TERRES"  
(50203P0014) existant


Date et signature :



AFFAIRE ENEDIS No : **DB22/083877**  
Commune(s) : **CHERBOURG EN COTENTIN**  
Adresse : 5 rue de Bel Air  
Plan No.DT : 2024013100990PFU

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024 des impôts financiers sur   
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES IMPÔTS PERSONNELS

ID : 050-200056844-20240701-DEL2024\_191-DE

Département :  
MANCHE

Commune :  
CHERBOURG-EN-COTENTIN

Section : AE  
Feuille : 203 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 18/04/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Date et signature :

ANTENNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN 50308  
50308 COUTANCES CEDEX  
tél. 02 33 78 68 00 -fax  
RDV sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) dans votre espace sécurisé

Cet extrait de plan vous est délivré par :

[cadastre.gouv.fr](https://cadastre.gouv.fr)

